



Services offerts à la Clinique Camélia

1-Dépistage auditif nouveau-nés (de 0 à 6 mois)

Un dépistage auditif à l'aide de mesure des émissions oto-acoustiques est offert pour les nouveau-nés. L'utilisation des émissions oto-acoustiques est une technique non-invasive et très rapide pour faire le dépistage auditif.

- Environ 1 à 3 nouveau-nés sur 1000 naissent avec une perte d'audition à une ou 2 oreilles
- Il est important de connaître la présence d'une perte d'audition le plus rapidement possible pour assurer le développement du langage et de la parole chez l'enfant
- Le dépistage auditif reste le seul moyen de savoir si le nouveau-né présente une surdité.

2- Évaluation audiolologique pédiatrique (2 ans à 5 ans)

Évaluation auditive complète par le jeu à l'aide de deux professionnels : inclus évaluation tonale, évaluation vocale et impédancemétrie.

Consultez un audiologiste si votre enfant présente :

- Un retard de langage
- Une histoire d'infections aux oreilles (otites)
- Fait souvent répéter et parle fort
- Par prévention avant la rentrée scolaire

3-Évaluation auditive pour clientèle générale (5 ans et plus)

Évaluation audiolologique complète (évaluation tonale, évaluation vocale et impédancemétrie) est offerte pour les enfants âgés de plus de 5 ans et pour les adultes.

Consultez un audiologiste si vous présentez :

- Une histoire d'exposition aux bruits dans un contexte de travail ou de loisir
- Des difficultés d'écoute dans le bruit
- Des acouphènes
- Faite répéter votre entourage
- Par prévention à partir de l'âge de 50 ans

4-Évaluation audiolinguistique centrale (6 ans et plus)

Une évaluation de l'audition centrale pour vérifier s'il y a présence d'un trouble de traitement auditif (TTA) est offerte pour les enfants. Le TTA est une difficulté à traiter l'information auditive et peut entraîner des difficultés d'apprentissages et/ou scolaires. L'évaluation inclut aussi une évaluation auditive de base.

Consultez un audiologiste si votre enfant présente :

- Difficultés d'apprentissages et/ou scolaires
- Doute de présence d'un TDA/H
- Difficultés d'écoute dans le bruit
- Difficultés à suivre les consignes

5- Évaluation clientèle souffrant de vertiges/étourdissements

Évaluation visant une investigation complète des étourdissements, vertiges et problèmes d'équilibre. L'évaluation comprend aussi un dépistage de vertige positionnel ainsi qu'une histoire de cas détaillée pour tenter de préciser l'étiologie des vertiges.

Si on confirme la présence d'un vertige positionnel (VPPB), l'audiologiste est en mesure d'effectuer la manœuvre de repositionnement nécessaire pour arrêter les symptômes.

6- Services de réadaptation

Des thérapies et de la réadaptation sont offertes pour les personnes avec acouphènes et hyperacousie.

Autres services :

- Évaluation audiolinguistique pour enfant de 6 mois à 2 ans
- Services à domicile

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre audiologiste au 514.910.6565